

ETATS GENERAUX DES FESTIVALS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE Jeudi 1^{er} octobre 2020

Restitution de la visioconférence « Musique et Danse »

Participants : 13 professionnels du secteur de la musique, 4 du secteur de la danse, 2 agents du Conseil régional, 1 élu.

Thématiques des Etats Généraux abordées durant la visioconférence : principalement le modèle économique, dans une moindre mesure la question des publics.

4 sujets/thèmes se sont dégagés des échanges :

- **Le rôle du Ministère de la Culture**

Travail à mener en direction des festivals : s'appuyer sur les outils existants (Charte des festivals, rapport Kancel) pour continuer et renforcer ce travail. Différentes pistes ont été évoquées : avoir une mission et un interlocuteur dédiés aux festivals au sein du ministère, labellisation des festivals, conventionnements multipartites et pluriannuels, cahier des charges.

Utilité des EGF : à l'échelle régionale, nécessité que ce travail de concertation se poursuive sur la durée en créant des instances de dialogue et d'échanges entre le ministère et les festivals.

- **Les sources de financements**

Principale difficulté rencontrée : travailler sur un modèle économique alors qu'il y a une absence de visibilité sur les mois à venir. Fragilité des systèmes économiques sur lesquels reposent les festivals. Le rôle des pouvoirs publics dans le financement de ceux-ci sera déterminant : un dialogue entre l'Etat et les collectivités territoriales sera nécessaire.

En ce qui concerne les financements, 2 sujets ont été particulièrement abordés :

- Le rôle des sociétés civiles : opacité des critères d'attribution de ces aides, risque de perte d'une partie des moyens de ces organismes suite à l'arrêt de la Cour Européenne de Justice, inquiétudes qui persistent sur le rôle du CNM et son fonctionnement.
- L'importance du mécénat : impact de la crise sanitaire sur le soutien des mécènes ; complexité des dispositifs d'incitation nécessiterait de relancer la réflexion sur ce sujet

- **Les textes réglementaires**

La réglementation en vigueur constitue une contrainte qui pèse fortement sur les festivals, aussi bien les textes d'avant crise (Décret Son, Circulaire Collomb) que les protocoles sanitaires & les décisions préfectorales en période de crise sanitaire : absence de lisibilité sur la réglementation en vigueur car il y a une grande disparité selon les territoires, autorisation de

ETATS GENERAUX DES FESTIVALS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Jeudi 1^{er} octobre 2020

manifestation délivrée trop tardivement par la Préfecture (72h à 48h avant l'événement), déficit de compréhension de la part des préfetures sur le fonctionnement du secteur culturel.

2 Pistes de solutions ont été évoquées : travailler sur différents scénarii de l'évolution de la crise sanitaire et pour chaque scénario correspond une conduite à tenir pour les festivals ; nécessité d'instaurer un véritable dialogue entre les acteurs culturels, les DRAC, les préfets et les mairies.

- Les publics des festivals

La question des publics pèsent sur l'activité des festivals : ces derniers constatent une frilosité des publics à revenir aux spectacles et concerts et celle-ci risque de se poursuivre sur plusieurs mois. Les festivals s'interrogent sur la meilleure façon de faire revenir leurs publics. A cet égard, l'interdiction des concerts debout est problématique car elle crée une coupure entre les festivals et une partie de leurs publics. Et l'absence de visibilité sur ce point reste difficile à vivre pour les festivals.

- Autres points

Quelques autres sujets ont été évoqués durant la discussion et qui peuvent être intéressant pour le travail de réflexion qui s'engage :

- Quel rôle des festivals dans les parcours artistiques, notamment pour les artistes émergents ?
- La coopération entre les festivals est complètement absente de la réflexion des pouvoirs publics alors que l'avenir serait plutôt favorable aux modèles coopératifs
- Les contraintes réglementaires actuelles empêchent de programmer certaines esthétiques
- Il existe un manque d'observation sur le nombre réel de festivals existants